

## ENSEIGNANTE, ENSEIGNANT AU PRIMAIRE Banque de candidatures

*L'Académie internationale Charles-Lemoine offre plusieurs atouts pédagogiques qui enrichissent la vie des enfants: l'enseignement bilingue de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, une heure supplémentaire d'école par jour, l'activité physique à tous les jours, l'enseignement de l'espagnol dès la 1<sup>re</sup> année. Équipée de salles de classe technologiques avec une pédagogie innovatrice, cette petite école tient à offrir aux enfants et à leurs parents un service personnalisé de grande qualité.*

### DESCRIPTION DU POSTE

---

Sous l'autorité de la direction du primaire, la personne donne un enseignement bilingue - français et anglais – du Programme de formation de l'école québécoise, à titre de titulaire.

Elle met en œuvre les composantes du Programme primaire du Baccalauréat International (IB) tout en intégrant les technologies en classe.

### EXIGENCES DU POSTE

---

- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;
- Formation en éducation préscolaire et en enseignement primaire ou d'une formation en enseignement du français langue seconde ou de l'anglais langue seconde;
- Connaissance de l'Internet et des outils informatiques (iPad, TNI, Windows et suite Microsoft Office);
- Excellente maîtrise de la langue française et de la langue anglaise parlée et écrite – bilinguisme;  
**Les candidats retenus devront passer des tests linguistiques.**
- Connaissance du Programme primaire de l'IB sera considérée comme un atout;
- Expérience pertinente sera considérée comme un atout.

### CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

---

Selon sa politique en vigueur, le Collège Charles-Lemoine offre des conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation :

- Échelles salariales identiques au secteur public (à l'exception que les enseignants qualifiés débutent à l'échelon 5);
- Deux semaines de relâche par année;
- Régime d'assurances-collectives avantageux;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP - Retraite Québec);
- Frais de scolarité du Collège assumés pour les enfants des employés;
- Obtention de la permanence après le deuxième renouvellement de contrat;
- Etc.

### ENTRÉE EN FONCTION

---

À déterminer

Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi.

Les personnes intéressées à relever ce défi doivent faire parvenir leur curriculum vitæ avec une lettre expliquant leur intérêt pour le poste:

[rh@ccllemoyne.edu](mailto:rh@ccllemoyne.edu)

**BdC-S02-2019**

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.